

« Délégation globale de gestion »

Session 4

12 et 13 avril 2010

Janvier 2010 : questionnaire adressé aux établissements inscrits dans la démarche d'accompagnement

(INP Toulouse, Université Dijon Bourgogne, Université Cergy Pontoise, Université Clermont 2 Blaise Pascal, Université Paris Sud, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, Université Joseph Fourier, Grenoble INP, Université Nice Sophia Antipolis et Université de Strasbourg, Université Henri Poincaré)

OBJECTIF

- situer l'état des réflexions conduites au sein des établissements participants
- 8 réponses sur 11 questionnaires adressés

Questions clefs

- Discussion avec les organismes partenaires
- Définition d'une stratégie pour la mise en œuvre de la DGG
- Calendrier de démarrage de la DGG
- Actions particulières et rapprochements de pratiques
- Adaptation de l'arborescence budgétaire
- Communication autour du projet
- Identification de points de blocage particuliers ?

Tendance

- ❑ Approche progressive avec l'idée d'expérimenter le dispositif sur quelques unités
- ❑ Généralisation envisagée à l'occasion du futur contrat quadriennal
- ❑ Les calendriers ne sont pas encore précisément définis par les établissements

Toutefois, quelques échéances sont avancées :

- Juin 2010 : 4 unités concernées par une expérimentation (IRD)
- 1^{er} janvier 2011 :
 - ❑ objectif d'expérimentation sur quelques unités (Grenoble INP, UJF)
 - ❑ 6 unités pilotes (université Paris Sud)
- 1^{er} janvier 2013 : application de la DGG à toutes les UMR (université de Strasbourg, UHP)

Quelle stratégie pour la mise en œuvre de la DGG ?

Des discussions engagées avec les partenaires...

Beaucoup évoquent la DGG comme axe de dialogue avec les partenaires dans le cadre de l'élaboration du contrat quadriennal

☐ Les discussions ont plutôt lieu au moment :

- de la préparation de l'évaluation des laboratoires par l'AERES
- de la négociation du contrat quadriennal (la vague A vague 2011-2014 s'y prépare)

☐ Elles portent sur des unités « bipartites ».

En cours :
Université Paris Sud
Université de Cergy
Pontoise
IRD
UJF

Certains envisagent des opérations en avance de phase

☐ Des discussions ont lieu en dehors de la préparation du contrat :

- négociation de conventions qui font l'objet d'une rétroaction vis-à-vis du contrat en cours
- mise en œuvre progressive et expérimentale avant la fin de la période quadriennale en cours

En cours :
Université de
Strasbourg
Université Henri
Poincaré

vague C 2009-2012

Mais qui n'ont pas encore permis d'atteindre le stade contractuel.

Quelle stratégie pour la mise en œuvre de la DGG ?

Des discussions engagées entre partenaires universitaires

- ❑ Rapprochement préalable des universités entre elles pour définir le périmètre d'une « DGG universitaire » (Grenoble INP avec l'UJF/établissements universitaires nancéens)
- ❑ Mesure des apports consolidés des partenaires dans les unités en cotutelles (locaux, ressources humaines, allocations doctorales du MESR, dotations et crédits scientifiques) pour définir les notions de :
 - laboratoires à tutelle locale universitaire (= une seule tutelle et des partenaires)
 - laboratoires à tutelles locales universitaires multiples (= maintien du principe de cotutelles avec identification d'une tutelle principale) -> Grenoble INP avec l'UJF
- ❑ Signature de conventions précisant les engagements réciproques des universités entre elles

Les laboratoires concernés sont candidats à l'expérimentation DGG

Le paysage de la recherche en mutation

- ❑ **Restructuration des services centraux et des composantes** (Université Joseph Fourier, université Henri Poincaré)
- ❑ **Mise en place de directions de la recherche** (Grenoble INP, université de Strasbourg)
 - mission d'opérateur de recherche
 - rattachement des structures de recherche
 - interlocutrices des unités de recherche
 - poste de contrôleur de gestion rattaché à la DR (Grenoble INP)
- ❑ **Mise en place d'une UB recherche** (Grenoble INP, université de Strasbourg, université Henri Poincaré, université de Dijon Bourgogne)
 - suivi des crédits recherche
- ❑ **Transferts de moyens alloués aux unités de recherche sur la base de convention de transfert de crédits** (université de Strasbourg)
- ❑ **Outil d'aide à la décision en matière de soutien récurrent des laboratoires** (processus de dotation des laboratoires liés à l'activité et à la performance)

Et des réflexions en cours sur :

- l'auto évaluation préalable au regard des critères du cahier des charges (IRD, université de Strasbourg)
- la mise en place d'un observatoire de la recherche (commun entre Grenoble INP/UJF)
- l'UB recherche (université Paris Sud, université Joseph Fourier)
- les achats scientifiques et leur impacts en matière de fiscalité

Délégations de signature aux directeurs de laboratoires

Université Joseph Fourier : pour les achats et les marchés inférieurs à 90 000 euros

Université de Strasbourg : y compris pour les ordres de mission

Grenoble INP : du bon de commande à la liquidation des dépenses (à l'exception des ordres de mission pour les enseignants chercheurs)

Université de Dijon Bourgogne : à la demande des directeurs

IRD : délégation progressivement étendue de 50 à 120 K€

Université de Cergy Pontoise

Université Paris Sud

Achats publics

Université de Cergy Pontoise : déploiement de la carte affaires

IRD : extension de la carte affaires et mise en place de la carte achats pour les unités expérimentatrices (à venir)

Université Paris Sud :

Harmonisation des pratiques d'achats avec une nomenclature alignée sur les EPST

Mise en place de cartes affaires (à l'essai)

Université Nancy Poincaré : déploiement de portails achats

Université Joseph Fourier : mise en œuvre de l'ordonnance recherche de 2005

Université de Strasbourg :

Ordonnance recherche

Mise en place de cartes affaires/cartes achats

Grenoble INP : le seuil de la famille d'achats scientifiques (125 000 €ht au 01/01/2010) s'apprécie au niveau des laboratoires, pour 7 familles d'achats. Les seuils des autres familles d'achats sont évalués, soit au niveau de l'Etablissement, d'un site ou de l'ensemble des laboratoires.

Mise en place d'actions particulières

Ressources humaines

Université de Strasbourg :

Possibilité de suivre les formations proposées par l'une ou l'autre des parties

Avancement de corps et de garde : volonté de mettre en place un système intégrant le directeur d'unité dans les propositions d'avancement

Échanges de fichiers

Grenoble INP :

Les enseignants-chercheurs restent rattachés aux écoles en raison de leur activité d'enseignement.

L'avis de la recherche est sollicité, au même titre que celui des écoles, pour tous les dossiers concernant les enseignants-chercheurs (recrutement, mobilité, accueil de professeurs invités...).

Les personnels IATOS / recherche sont rattachés à la direction de la recherche. Leur carrière (avancements, promotions, primes...) est suivie par la direction de la recherche, en concertation avec les laboratoires et le Direction des ressources humaines qui gère leur dossier administratif.

IRD : Plan de formation des gestionnaires des unités expérimentatrices sur l'outil de gestion financière

8

Hygiène et sécurité

Université de Strasbourg :

Pilotage conjoint université/CNRS

Formation conjointe des ACMO

Fiscalité

Université Nancy Poincaré : Harmonisation de la fiscalité

Université de Strasbourg : Gestion des CR recherche en HT à compter du 1^{er} janvier 2010

Frais de mission

Université Paris Sud : Remboursements de frais de mission identiques à ceux du CNRS

La démarche en mode projet pour accompagner la DGG n'est pas encore installée dans les établissements

Toutefois :

- Des groupes de travail se constituent pour organiser la réflexion
- 3 établissements déclarent avoir mis en place un comité de pilotage

COPIL DGG (exemple de schéma organisationnel)

Comité de pilotage (Administrateur général),
Chef de projet opérationnel (directeur général des services),
4 groupes de travail :
 Pilotage scientifique (vice-président du conseil scientifique),
 Finances / comptabilité (vice-président en charge des finances),
 Juridique et marchés (X),
 Ressources humaines (vice-président du CA)

- Des réunions sont organisées :

- sous l'égide du **PRES** (pilotage par les trois vice-président de la recherche des trois universités constitutives)
- en présence des **organismes partenaires**
- auprès de **directeurs de laboratoires**

Des actions d'information internes se mettent en place auprès de façon systématique auprès :

- des directeurs d'unités
- des responsables administratifs d'unités
- des responsables et personnels de services centraux
- des directeurs de composantes et les responsables administratifs

Les directeurs de laboratoires reçoivent bien l'idée que la gestion financière portée par la DGG ne correspond pas au pilotage stratégique de l'unité mais beaucoup demeurent dans l'attente des faits. Certaines réactions peuvent également être mitigées.

Les directeurs de composantes émettent une certaine inquiétude quant à la création de l'UB recherche et les transferts de charges.

- petit déjeuner conjoint université/CNRS et les directeurs une fois par mois

- ❑ **Notion d'hébergeur**
- ❑ **Fiscalité**
- ❑ **Réglementation marché**
- ❑ **Continuité des services**